Annexe délibération dérogation au prorata temporis à compter du 1er janvier 2018 :

Liste des natures des biens dérogeant au prorata temporis M57 à compter du 1er janvier 2018 :

Numéro de compte	Intitulé
21568	Installations, matériels et outillage incendie
21572	Installations, matériels et outillages techniques scolaires
215738	Matériel et outillages voirie / propreté
21578	Installations matériels et outillages techniques
2158	Autres installations, matériel et outillages techniques
21831	Matériel informatique scolaire
21838	Autre matériel informatique
21841	Matériels de bureau et mobiliers scolaires
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers (hors scolaire)
2185	Matériel de téléphonie
2186	Cheptel
2188	Autres immobilisations corporelles

Liste des natures comptables des biens dérogeant au prorata temporis M41 à compter du 1er janvier 2018 :

Numéro de compte	Intitulé
2155 et déclinaisons	Outillage industriel
21561	Matériel spécifique exploitation appareils de comptages électriques
21562	Matériel spécifique exploitation de comptages gaz
21568	Autres
2157	Agencements et aménagements du matériel et outillage et matériel
2183	Matériel de bureau et matériel informatique
2184	Mobilier
2185	Cheptel
2188	Autres immobilisations corporelles

Liste des natures comptables des biens dérogeant au prorata temporis M49 à compter du 1er janvier 2018 :

Numéro de compte	Intitulé
2154	Matériel industriel
2155	Outillage industriel
21561	Matériel spécifique exploitation service distribution de l'eau
21562	Matériel spécifique exploitation d'assainissement
2157	Agencements et aménagements du matériel et outillage et matériel
2183	Matériel de bureau et matériel informatique
2184	Mobilier
2185	Cheptel
2188	Autres immobilisations corporelles